Parc national des Ecrins

Conseil d'administration du 18 novembre 2016

Résolution n° 2016/28 – CA

Mandat au directeur pour rechercher des ressources extérieures, pour le cofinancement des actions du programme d'activités du Parc national des Écrins

Le Conseil d'administration,

donne mandat au Directeur pour rechercher auprès des partenaires extérieurs, les financements complémentaires lui permettant de favoriser la réalisation des objectifs que le Parc national des Écrins s'est assigné pour 2017 et de les conduire à bonne fin.

Le président
du Conseil d'administration

Bernard HERITIER

Le directeur

Pierre COMMENVILLE

Parc national des Ecrins | Domaine de Charance • 05000 Gap
Tél. +33 (0)4 92 40 20 10 • Fax : +33 (0)4 92 52 38 34
www.ecrins-parcnational.fr • info@ecrins-parcnational.fr